

Médine au Bataclan : la Résistance prend chaque jour de l'ampleur ...

écrit par Antiislam | 21 septembre 2018

Médine au Bataclan : l'avocat de victimes du 13 novembre saisit la justice

INFO RTL – Philippe De Veulle, avocat de plusieurs victimes françaises de l'attentat du Bataclan, demande l'ouverture d'une enquête préliminaire pour les propos du chanteur qui incitent selon lui à la haine, à la discrimination et à la violence.

Il dit non à Médine au Bataclan. Philippe De Veulle, avocat de plusieurs victimes françaises de l'attentat du Bataclan, s'oppose juridiquement à la venue du chanteur dans la salle parisienne. Selon nos informations, il a demandé l'ouverture d'une enquête préliminaire pour les propos du chanteur Médine qui incitent selon lui à la haine, la discrimination et la violence.

Il vient de saisir le procureur de la République de Paris. Une saisine qui intervient alors que le rappeur doit se produire au Bataclan les 19 et 20 octobre prochains.

Des concerts qui scandalisent les familles de victimes des attentats survenus il y a près de trois ans.

« Il suffit d'entendre les propos de cet artiste dans ses chansons pour comprendre que c'est un préjudice par rapport à la mémoire de toutes ces victimes du Bataclan », pour

l'avocat.

« Est-ce que c'est pas assez clair pour vous que c'est un appel à la violence ? Que c'est un appel au meurtre ? », s'indigne Me De Veulle. Il assure que « les familles n'ont qu'une crainte, c'est que ces paroles-là soient dites au Bataclan ». « Je pense qu'une enquête doit être diligentée et que des poursuites doivent être engagées », confirme l'avocat.

<https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/medine-au-bataclan-l-avocat-de-victimes-du-13-novembre-demande-une-enquete-7794870010>